

Protéger ses cultures potagères des insectes ravageurs

Les cultures potagères semées ou plantées deviennent des cibles privilégiées pour les insectes qui vont se nourrir de leurs feuilles, leurs tiges, leurs racines, leurs fruits... À terme, ces envahisseurs peuvent détruire une récolte ou faire dépérir les plantes. Pour lutter contre ces nuisibles de manière raisonnée, Algoflash Naturasol propose **l'Insecticide Spécial Doryphores et le traitement Insectes du sol**.



INSECTICIDE SPÉCIAL DORYPHORES

Une action choc à tous les stades de développement de l'insecte

Parmi les légumes faciles à cultiver, il y a la pomme de terre. Si elle est très appréciée des jardiniers, elle l'est tout autant des doryphores, qui se nourrissent des feuilles et des jeunes pousses.

Pour lutter efficacement contre ces ravageurs qui peuvent détruire très rapidement les cultures de pommes de terre, Algoflash Naturasol a mis au point le traitement de biocontrôle* : l'Insecticide Spécial Doryphores.

Utilisable en agriculture biologique, l'Insecticide Spécial Doryphores élimine efficacement le doryphore à tous les stades de son développement : œuf, larve et adulte.**

Son large spectre d'action agit également sur les chenilles, thrips, tordeuses de la grappe...

Sa formulation à base de Spinosad, un principe actif d'origine naturelle extrait de la fermentation d'une bactérie, agit sur le système nerveux des insectes par contact et ingestion. Son action choc et rapide entraîne la mort de l'insecte.



Pour un traitement optimal, l'application du produit doit s'effectuer lorsque l'insecte est au stade larvaire ou dès les premières apparitions de doryphores au stade adulte.

*** Conformément au règlement en vigueur.*

Nom homologué : SUCCESS VD JARDIN
AMM N° : 2190088 (Dow Agrosciences SAS - 78)
Emploi autorisé dans les jardins

Composition : 24 g/L Spinosad (2,38% m/m)

H410 : Très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme. Dangereux. Respecter les précautions d'emploi.

Etui + flacon doseur de 125 ml - Dose d'emploi : 1,5 ml/L pour 10 m²

Prix de vente conseillé : 24,99 euros TTC

Points de vente : Jardineries, LISA, GSB, GSA

Produit distribué par COMPO France

* Liste des produits de biocontrôle (article L 253-5 et L 253-7 du Code rural) : note de service du Ministère de l'Agriculture DGAL/SDQSPV

Utilisez les produits phytopharmaceutiques avec précaution. Avant toute utilisation, lisez l'étiquette et les informations concernant le produit.



TRAITEMENT INSECTES DU SOL

Protéger les cultures potagères des taupins et des mouches de la carotte

Parmi les nombreux insectes ravageurs au potager, le taupin comme la mouche de la carotte font d'importants dégâts sur les cultures. Leurs larves, qui vivent dans le sol, s'attaquent aux racines des pommes de terre, des betteraves, des carottes, des céleris... provoquant le pourrissement des légumes.

Pour lutter contre ces nuisibles, **Algoflash Naturasol propose le traitement Insectes du sol**. Utilisable en Agriculture Biologique*, sa substance d'origine naturelle est parfaite pour un jardinage raisonné.

Le traitement Insectes du sol élimine efficacement les taupins et les mouches de la carotte grâce à **sa formulation à base de Spinosad**, un principe actif d'origine naturelle. Il agit sur le système nerveux de l'insecte par contact et ingestion. Son action progressive paralyse les nuisibles et provoque ainsi leur mort.

Prêt à l'emploi et facile à utiliser, **le traitement Insectes du sol se présente sous forme de granulés** à disperser lors de la plantation ou du semis de la culture, sur toute la longueur de la raie de semis ou du trou de plantation.



Nom Homologué : SUCCESS® SOL - AMM : n°2190760 (SBM Développement - 69)

Emploi autorisé dans les jardins - Composition : 0,1 % m/m de Spinosad - H412 Nocif pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme

Dose : 48 g/10m² Boîte : 1,1 kg

Prix de vente conseillé : 23,09 euros TTC

Points de vente : Jardineries, LISA, GSB, GSA

Produit distribué par COMPO France.

**Conformément au règlement en vigueur.*

Utilisez les produits phytopharmaceutiques avec précaution. Avant toute utilisation, assurez-vous que celle-ci est indispensable.

Privilégiez chaque fois que possible les méthodes alternatives et les produits présentant le risque le plus faible pour la santé humaine et animale et pour l'environnement, conformément aux principes de la protection intégrée.

«Dangereux. Respecter les précautions d'emploi.»

Liste produits phytopharmaceutiques de biocontrôle (art. L 253-5 et L. 253-7 du Code rural) : cf.

Note de service du Ministère de l'Agriculture DGAL/SDQSPV.

